Méthodes intégrées d'évaluation des risques et des menaces. Programmes européens SECURE SITE et IMPROVE

François Fontaine, Samantha Lim

Méthodes intégrées d'évaluation des risques et des menaces
Programmes européens SECURE-SITE et IMPROVE

{ F. Fontaine, S. Lim, Thiébot }

Suite aux attaques terroristes aux États-Unis, le Conseil européen a demandé à la Commission d'élaborer une stratégie globale de renforcement de la protection des infrastructures critiques, définies comme les actifs, les systèmes qui sont indispensables au maintien des fonctions sociétales critiques : la chaîne d'approvisionnement, la santé, la sécurité. En réponse, la Commission a transmis, le 22 octobre 2004, une communication intitulée « Protection des infrastructures critiques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme », dans laquelle elle propose des mesures en vue de renforcer la prévention, la préparation et la réponse de l'UE face aux attaques terroristes contre des infrastructures critiques.

Le projet de la Commission de proposer un programme européen de protection des infrastructures critiques (EPCIP) et un réseau d'alerte concernant les infrastructures critiques (CIWIN) a été accepté lors du Conseil européen des 16 et 17 décembre 2004.

Ainsi, la DG JLS (Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité) adopte depuis 2004, un programme annuel de travail, détaillant les objectifs spécifiques et les thématiques prioritaires sur le thème de la sûreté et de la protection des infrastructures critiques.

Enjeux et objectifs des projets SECURE-SITE et IMPROVE

Parmi les secteurs considérés comme critiques au niveau européen figure l'industrie chimique. C'est dans ce cadre qu'ont été proposés, suite à l'appel à propositions 2005/2006 puis suite à l'appel à propositions 2008 de la Direction Générale Justice, Libertés et Sécurité (DG JLS), les projets SECURE-SITE puis IMPROVE.

Le projet SECURE-SITE, coordonné par l'INERIS, avait pour objectif d'élaborer une méthodologie d'identification de la vulnérabilité des sites chimiques, et plus particulièrement des établissements SEVESO, face aux menaces de malveillance et de terrorisme en intégrant les approches de sécurité et de sûreté et de proposer des recommandations pour l'amélioration de la protection des installations industrielles. Le projet a duré un an, de décembre 2006 à novembre 2007.

Dans son prolongement, le projet IMPROVE, d'une durée de 18 mois, et coordonné par le CEFIC[1], a pour objectif de proposer une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité des sites chimiques adaptée au contexte européen sur la base des résultats du projet SECURE-SITE. Cette méthodologie permettra de soumettre une trame pour un Plan Sûreté Opérateur (PSO) requis au niveau européen. Le projet IMPROVE vise également à mettre à jour la base de données relative aux réglementations en vigueur en Europe portant sur la sécurité et la sûreté.

Des études de cas, sur des sites industriels européens, ont été réalisées pour améliorer et valider les principes de la méthodologie d'analyse de la sûreté.

Ces deux projets ont associé, outre l'INERIS et le CEFIC, plusieurs partenaires européens, à savoir le JRC d'Ispra (European Commission

RÉFÉRENCES

Fontaine F., Lim S., Vignon H., Debray.B, 2007. *Protection des installations à risques et des infrastructures critiques contre les attentats et la malveillance : intégration de l'évaluation de la menace à l'analyse et à la maîtrise des risques industriels* - 1er congrès cindyniques-Institut pour la Maîtrise des Risques-Paris, 13-14 décembre 2007.

Dechy N., Lim S., Vignon H., Fontaine F., 2007. *Utilisation du retour d'expérience pour l'analyse de la menace et la gestion de crise d'événements impliquant des enjeux NRBCE* - 1er congrès cindyniques-Institut pour la Maîtrise des Risques-Paris, 13-14 décembre 2007.

NOTES

(1) CEFIC : Conseil Européen de l'Industrie Chimique.

(2) CCPS : Center of Chemical Process Safety.

Joint Research Center) en Italie, le gouvernement régional de Styrie (Autriche), le FOI (agence de recherche sur la défense) en Suède, le NAVI (agence de sûreté) aux Pays-Bas, l'Université d'Ostrava en République tchèque et Eu.select, un consultant allemand basé en Belgique spécialisé dans l'industrie chimique.

Méthodologie d'analyse de la vulnérabilité des installations industrielles adaptée au contexte européen

L'analyse de sûreté a pour objectif d'identifier les biens critiques dans une infrastructure critique ainsi que les menaces plausibles (malveillance et terrorisme) qui pourraient affecter ces biens et d'évaluer les contremesures à mettre en place afin de protéger le public, l'environnement, l'établissement ou les intérêts nationaux.

Une comparaison de plusieurs méthodologies d'analyse de la vulnérabilité a été menée dans des domaines aussi divers que le secteur nucléaire, le domaine des transports de marchandises dangereuses ou le secteur industriel et chimique. Cette démarche a conduit à sélectionner puis tester et adapter la méthodologie américaine développée par le CCPS[2] dans la mesure où elle intègre des approches d'évaluation similaires à celles employées dans l'évaluation des risques liés à la sécurité en Europe.

En effet, l'analyse de la sûreté ne doit pas, dans la mesure du possible, s'ajouter comme une nouvelle étude à celles déjà réalisée par les industriels. Cette analyse de la sûreté doit s'appuyer sur les pratiques existantes dans le domaine de la sécurité industrielle et notamment sur l'application de la Directive Seveso II et ses transpositions au niveau national par les différents États membres. De ce point de vue, la méthodologie du CCPS est apparue comme la plus pertinente du fait, entre autres, de sa démarche d'analyse systématique.

Toutefois, il s'est avéré nécessaire d'adapter cette méthodologie au contexte européen.

La méthodologie d'analyse de la sûreté comprend des phases similaires à celle d'une étude de dangers. La différence essentielle réside dans l'analyse des menaces qui a pour objectif d'identifier des scénarios pertinents d'actes intentionnels sur le site étudié.

Les différentes études de cas des projets SECURE-SITE et IMPROVE ont permis de valider et d'améliorer la méthode élaborée. Les données d'entrée nécessaires à la réalisation des différentes étapes de la méthodologie ont pu être mieux cernées ; les paramètres d'identification et d'évaluation des biens critiques ont été raffinés ainsi que ceux définissant la vraisemblance des actes intentionnels. Un tableau d'analyse des risques liés à la sûreté a été établi avec la matrice des risques associée.

Pour les sites industriels participant à ces projets, cela a été l'occasion de mettre en lumière les forces et faiblesses de leurs sites en termes de maîtrise des risques liés aux actes intentionnels et d'anticiper la réflexion sur le Plan Sûreté Opérateur (PSO) qui sera exigé de la part des opérateurs d'infrastructures critiques.

Ce travail permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière de sûreté en comblant les lacunes à un coût économiquement raisonnable pour les industriels. Toutefois, des antagonismes entre sécurité et sûreté sur des thèmes, tels que la diffusion d'information au public, restent à lever. En effet, les pratiques de sécurité industrielles amènent à informer la population sur les risques de l'installation alors que, du point de vue de la sûreté, ces informations pourraient être utilisées pour une action terroriste. Des mesures générales pour l'amélioration de la sûreté, telles que la mise en place d'une politique de sûreté, la formation et la sensibilisation du personnel ou le principe de « Dissuader, Détecter, Retarder » ont été proposées.

Au terme du projet IMPROVE, un Guide d'utilisateur et une « boîte à outils » pour les opérateurs (dont un modèle pour un PSO) seront mis à disposition des opérateurs qui auront été désignés en Europe comme opérateur d'infrastructure critique mais également des officiers de liaison sûreté et des autorités compétentes.

ABSTRACT

Terrorist acts perpetrated in the United States and then in Europe led the European Commission to propose a European Programme for Critical Infrastructure Protection (EPCIP) and a Critical Infrastructure Warning Information Network (CIWIN) in 2004. Consequently, the Commission proposes in the framework of a specific five-year programme the specific objectives and thematic priorities on security and the protection of critical infrastructures. The chemical sites were identified among critical infrastructures as hazardous substances are stored, produced and handled, which can lead to not only human and material damage but also to fear and loss of confidence within the public with regard to chemical industry.

In this context that the SECURE-SITE (2006-2007), coordinated by INERIS and then IMPROVE (2008-2010), coordinated by the CEFIC were proposed. These projects gather several European partners (Belgium, France, Germany, Netherlands, Austria, Sweden, Italy and Czech Republic) from different background: public institutions, a professional federation, a university and the private sector.

IMPROVE aims at providing a methodology for vulnerability analysis of chemical sites and integrating safety and security approaches, based on the results from the SECURE-SITE project and on the existing European regulations (like the Seveso II Directive). A review of the European regulations related to safety and security was performed across the Member States.